

La CHUette # 2024



HORS-SÉRIE RSE

Le MAGAZINE D'INFORMATION du CHU Dijon Bourgogne

*Ensemble,
soignons responsables !*



**DIJON
BOURGOGNE**

**Responsabilité Sociétale
et Environnementale**



DIRECTEUR DE PUBLICATION

> Freddy Serveaux
Directeur général

DIRECTRICE DE PUBLICATION ADJOINTE

> Nathalie Moulène
Directrice de la communication

RÉDACTRICE EN CHEF

> Mélanie Matthey
Responsable communication

ONT COLLABORÉ À LA RÉDACTION DE CE NUMÉRO

> Claire Potier
> Patrice Bouillot,
Isabelle Rivière
La Plume et le micro
> Louis Bonnerot-Festa

REMERCIEMENTS À L'ENSEMBLE DES MEMBRES DE LA CELLULE RSE DU CHU

> Geneviève Bouley,
Thierry Buisson,
Brigitte de Boulard,
Clément Dentravgues,
Anne Dillenseger,
Mickaël Freindorf,
Claire Morisset,
Astrid Palou,
Benoit Turc,
Jean-Charles Walch

CRÉDITS PHOTOS :

- Patrice Bouillot,
La plume et le micro
- CHU Dijon Bourgogne
- Shutterstock
- Dijon Métropole (p. 19)
- INRAE / Vincent Arbelet (p. 20)

CONCEPTION GRAPHIQUE

MOUSTIK Graphisme

CHU DIJON BOURGOGNE

Direction de la communication
communication@chu-dijon.fr

La CHUette

HORS SÉRIE **SPÉCIAL RSE**

2 **SOMMAIRE**

3 **ÉDITO**

4 **AUX ORIGINES DE LA DÉMARCHE**

8 **LA RSE EN ACTION**

8 **PANORAMA**

LA RSE EN QUELQUES CHIFFRES

9 **PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE**

POUR UN ÉCLAIRAGE INTELLIGENT ET ÉCONOMIQUE

10 **PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE**

LE CHU, BIEN AU CHAUD

11 **PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE**

QUAND LES SERVEURS SE METTENT AU VERT

12 **GESTION DES DÉCHETS**

IL ÉTAIT UNE FOIS DES COQUILLES SAINT-JACQUES...

13 **GESTION DES DÉCHETS**

LES BLOCS OPÉRATOIRES SE METTENT AU VERT

14 **PHARMACIE**

DES ACTIONS AU CŒUR DE LA RSE

15 **MOBILITÉ**

ET SI ON PENSAIT COVOITURAGE ?

16 **ALIMENTATION**

LA RESTAURATION AU MENU DE LA DÉMARCHE RSE

17 **BIODIVERSITÉ**

DES RÉALISATIONS CONCRÈTES ET DES PROJETS POUR UN RETOUR AUX SOURCES

18 **PRODUITS CHIMIQUES**

NETTOYAGE DES SOLS SANS CHIMIE : UNE RÉVOLUTION

19 **REGARDS CROISÉS**

DE LA RSE À LA RSO

22 **PERSPECTIVES**

22 **LA RSE AU CŒUR DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT**

23 **ET DEMAIN ?**

24 **LES PARTENAIRES DU CHU**



@CHUDIJON



@CHUDijon



CHU Dijon Bourgogne



YouTube

www.chu-dijon.fr

Édito



**Alain
Bonnin**

Président de la Commission
Médicale d'Établissement



**Freddy
Serveaux**

Directeur Général

Ensemble,

SOIGNONS RESPONSABLES

La communauté hospitalière est aujourd'hui convaincue de l'importance, pour le CHU Dijon Bourgogne, de faire preuve de responsabilité sociétale et environnementale. Élaborée dans le cadre d'une démarche collective, la RSE doit nous permettre de mieux répondre aux attentes des patients-patientes, usagers-usagères, professionnels-professionnelles et, plus largement, de la société.

Nous sommes pleinement conscients de l'impact environnemental de nos activités. Nous nous sommes **engagés à réduire notre empreinte et à jouer un rôle actif dans la transition écologique**. Nous voulons nous positionner comme un établissement modèle en matière de responsabilité environnementale

Sur le plan social, nous sommes déterminés à garantir le bien-être et l'épanouissement de nos professionnels, à favoriser l'inclusion et la diversité. Il nous faut poursuivre les efforts pour **créer un environnement de travail qui contribue à la qualité de vie de chacun(e)**, et à l'exercice, dans les meilleures conditions possibles, de nos missions de soin, de formation, de recherche et de prévention.

Notre engagement dans la RSE se traduit déjà par des actions concrètes, visibles et mesurables, et par des investissements. Par exemple la sensibilisation de tous à la sobriété énergétique, la réduction des systèmes de ventilation, la réparation des vélos des personnels avec le soutien de l'atelier mécanique ou encore la création d'espaces verts. Nos projets, variés, concernent aussi bien **le déploiement de soins responsables et pertinents dans la cadre d'une démarche d'éco-soins** que la rénovation énergétique des bâtiments, la mise en place de solutions de tri et de recyclage des déchets ou encore la promotion de la mobilité durable.

Nos investissements ne sont, et ne seront, rien sans l'implication de toutes et de tous. L'engagement des professionnels-professionnelles est essentiel au succès de notre démarche RSE, qui se veut collective et participative. Nous encourageons activement chacun à s'y associer car c'est toutes et tous ensemble, communauté hospitalière, que nous ferons du CHU Dijon Bourgogne un exemple inspirant de grand établissement responsable.

AUX origines DE LA DÉMARCHE RSE

Depuis 2019, le CHU Dijon Bourgogne est soumis au Décret tertiaire qui lui impose, comme à tous les établissements tertiaires privés ou publics dont la surface est supérieure ou égale à 1 000 m², de réduire de 40 % sa consommation d'énergie d'ici 2030, de 50 % en 2040, puis de 60 % en 2050, et de déclarer annuellement sa consommation énergétique pour l'ensemble de son patrimoine immobilier.

Ainsi, à l'été 2022, alors que le CHU lançait sa démarche de Responsabilité sociétale et environnementale (RSE), la transition énergétique avait déjà été amorcée par la Direction des services techniques (DST).



Le décret tertiaire :

UNE IMPULSION RÉGLEMENTAIRE

Le décret tertiaire nécessite pour le CHU une mise à plat de l'ensemble des consommations d'énergie sur tout son patrimoine immobilier. Mission est confiée à la DST de construire un plan d'action détaillé pour atteindre les objectifs de diminution de consommation d'énergie. Quand la crise énergétique arrive en 2022, la facture pour l'ensemble du CHU s'élève alors à 8 millions d'euros. Avec l'augmentation des coûts en 2023, ce montant va plus que doubler. Le CHU est en partie protégé de la fluctuation des tarifs grâce au Réseau de chaleur urbain (RCU) qui l'alimente majoritairement en chauffage et en eau chaude sanitaire, mais d'autres établissements du GHT ont vu leur facture multipliée par trois ou quatre en quelques mois.

« Dans ce contexte, nous avons structuré des plans d'action « performance énergétique » avec des volets d'intervention très forts afin, d'une part, d'atteindre les objectifs du décret tertiaire, mais aussi d'absorber les augmentations des coûts de l'énergie.

Le contexte économique et réglementaire nous a ainsi permis de donner une dynamique d'action concrète à la prise de conscience environnementale » souligne Claire Morisset, chargée de mission transition énergétique et écologique pour le CHU et le GHT 21-52.



RSE

UNE DYNAMIQUE MADE IN CHU

Achats de médicaments, chauffage, transports des patients, des professionnels, alimentation, infrastructures numériques... L'empreinte carbone du secteur de la santé représente en France plus de 46 millions de tonnes de CO₂, soit près de 8 % des émissions de gaz à effet de serre. En impulsant une démarche structurée de Responsabilité sociétale et environnementale (RSE) en parallèle du sujet de la transition énergétique, le CHU Dijon Bourgogne entend bien limiter concrètement et rapidement son impact sur l'environnement. Cette initiative donne un élan nouveau à la politique menée au CHU depuis une dizaine d'années en matière de développement durable. Elle se définit par une politique volontariste d'intégration des préoccupations sociales et environnementales et englobe notamment la sobriété énergétique, la gestion des déchets, les mobilités douces, la qualité de vie au travail, les achats et approvisionnements... et un point de préoccupation prioritaire concerne les sujets de transition énergétique. Cette démarche, qui se veut participative, se décline en quatre axes :

- Limiter l'impact de l'établissement sur son environnement
- Assurer durablement une qualité de vie au travail des professionnels
- Réaliser des actions concrètes
- Avoir l'ambition de mettre en œuvre une gouvernance orientée vers un changement radical de culture interne.

Pour accompagner son déploiement, une gouvernance dédiée est mise en place. Elle s'organise autour d'une cellule opérationnelle, d'une instance décisionnelle et d'un laboratoire participatif permettant de garantir la mobilisation du plus grand nombre de professionnels.





PHASE 1

Le lancement de la démarche



ÉTÉ / AUTOMNE 2022

● LA FORMALISATION DU PLAN D'ACTION

Sous l'impulsion de la Direction générale, une cellule RSE composée de représentants de différentes directions est constituée. Elle établit un diagnostic permettant de recenser 183 actions dont 43 finalisées, 56 en cours et 84 à prévoir.



DÉCEMBRE

● LA STRUCTURATION DE LA GOUVERNANCE

Après avoir été présentées aux instances, la politique et la démarche RSE sont entérinées lors du 1^{er} Comité de pilotage.



JUIN 2023



● LE PARTAGE DE LA DÉMARCHE

La direction du CHU fait le choix de placer sa journée managériale annuelle sous le signe de la transition énergétique, lançant ainsi un signal fort à l'ensemble de la communauté hospitalière

MAI 2023



● INNOVERT 2

Le printemps permet de réunir différents groupes de travail thématiques. Prenant la forme de speed dating, le 2^e Comité Innovert est l'occasion pour un certain nombre de professionnels de présenter les actions RSE mises en place au sein de l'établissement. Quelques jours après se tient le 2^e Comité de pilotage, permettant de faire un point d'étape.

JUIN 2023



● LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Alors que la démarche RSE prend forme, le CHU identifie la thématique au titre d'une des cinq ambitions stratégiques de son Projet d'établissement 2024-2028. Ainsi, en faisant une large place aux actions déjà engagées et à venir, il renforce sa volonté d'inscrire son engagement dans la durée.



● LA DIFFUSION DE LA

Lors du 3^e Comité Innovert, rôle et missions que pourraient meilleure diffusion en interne l'incarner. Une fiche de mise du 3^e Comité de pilotage qu

PHASE 3

La pérennisation de la démarche

3RE 2022



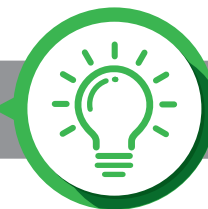
HIVER 2022/2023

LE PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Une campagne de communication incite chaque professionnel à réaliser des petits gestes simples et quotidiens pour plus d'éco-responsabilité au travail.



MARS 2023



L'APPROPRIATION DE LA DÉMARCHE

Le comité Innovert voit le jour. Sa mission : mobiliser l'ensemble des personnels pour partager et travailler sur les sujets RSE. En parallèle, un concours de création de logo et d'écriture d'un slogan incarnant la démarche est ouvert à tous les professionnels. Plus d'une centaine d'ébauches est proposée et près de 1 500 professionnels participent au vote.



PHASE 2

La RSE en action



OCTOBRE 2023

DÉMARCHE

Les participants sont invités à réfléchir aux enjeux de la culture RSE et des actions qui en découlent, validées à l'occasion d'un séminaire qui s'est réuni en décembre dernier.



Plus de 18 mois après le lancement de la démarche RSE, de nombreuses actions ont déjà été mises en place, attestant de la dynamique du CHU, tant à l'échelle institutionnelle que sur le terrain, au plus près des préoccupations des professionnels. Cette démarche doit sa réussite à l'engagement de tous.

La RSE en chiffres ...

La gouvernance

3

Comités Innovert
représentant plus de
100 participants

6

groupes de travail

3

comités de pilotage

Le plan d'action

› 201 actions identifiées dont

46

actions réalisées

58

actions en cours

97

actions à prévoir

› 22 filières déchets

233

tonnes de carton
recyclées

210

tonnes de DASRI
valorisées

125

tonnes de biodéchets
valorisées

mais aussi...

8

petits gestes
de sobriété
énergétique

40

carrés potagers
individuels et
1 jardin collectif

7

ateliers de
réparation de
vélos personnels

Relamping à
environ de

30%

du parc

POUR UN ÉCLAIRAGE

intelligent & éconornique

Depuis 2017, une opération de relamping est en cours au CHU et s'inscrit naturellement dans la démarche RSE. La pose de Led et l'installation de capteurs intelligents sur quelques points d'éclairage vont permettre de réduire de 40 % la consommation électrique pour l'éclairage, sans diminuer le confort dans les locaux.



Imaginez la consommation électrique d'une petite ville de 2 500 foyers français moyens. Vous avez là la consommation électrique du CHU en 2022 : 38 385 376 kilowatts-heure, pour un montant de 3,8 millions d'euros. À ce jour, il n'est pas possible de connaître précisément la part de l'éclairage sur la facture d'électricité globale de l'hôpital. On estime toutefois qu'en France, environ 10 à 12 % de la consommation électrique est dédiée à l'éclairage, ce qui représenterait environ 390 000 euros pour le CHU en 2022. En tenant compte de l'augmentation du prix de l'énergie, la part de l'éclairage à compter de 2023 sera comprise entre 1 et 1,2 millions d'euros.

VERS UN ÉCLAIRAGE responsable

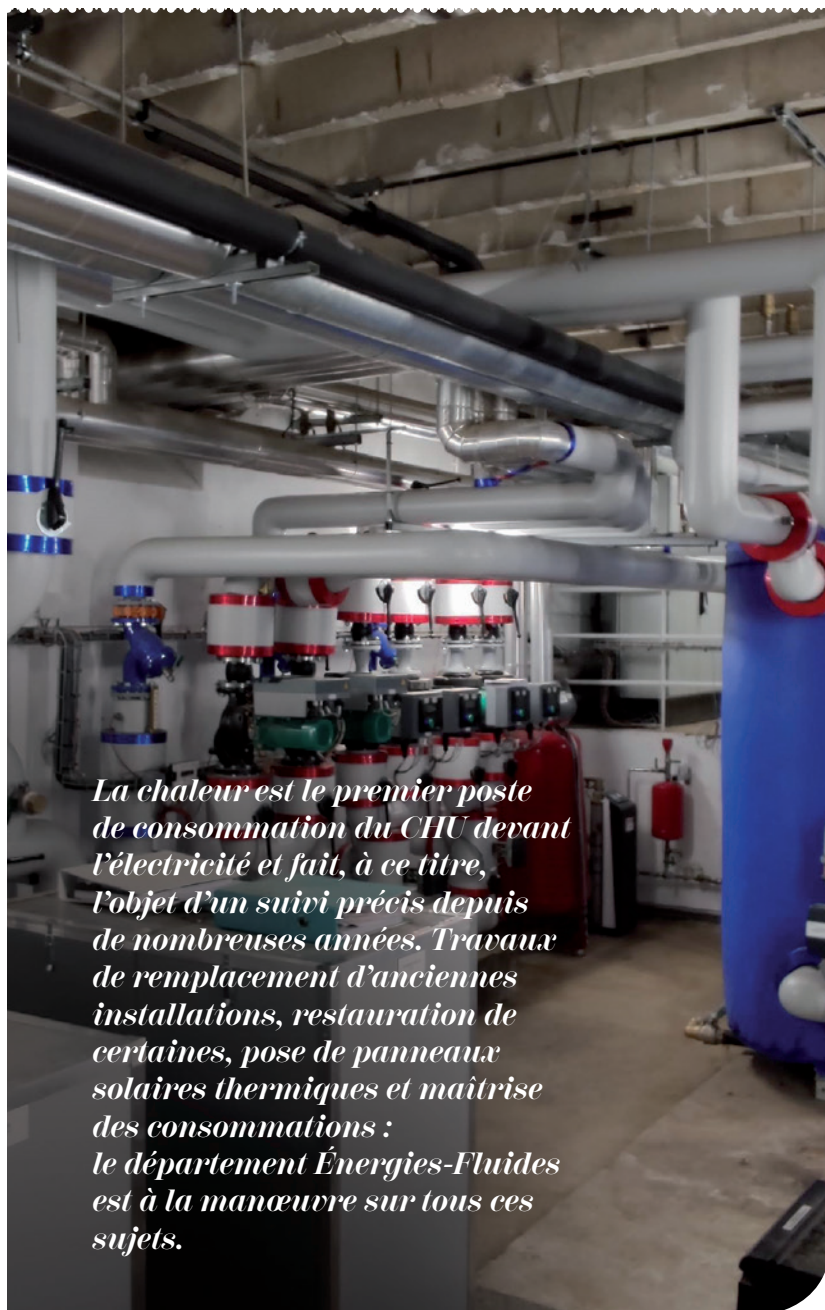
Il fallait donc agir. Les services techniques du CHU ont dressé le constat suivant : depuis le lancement de l'opération de relamping, il y a six ans, 2 000 luminaires ont été changés chaque année, soit 30 % des quelque 30 000 points lumineux du CHU. En poursuivant à ce rythme, l'opération s'achèverait en 2033 ! C'est pourquoi, en accord avec la direction générale, il a été décidé, il y a un an, d'accélérer le déploiement. La stratégie désormais déployée vise un double objectif : d'une part passer en Led l'ensemble des luminaires du parc (site François-Mitterrand, Champmaillot, Mirandière, Blan-

chisserie) ; d'autre part repenser l'éclairage en besoins lumineux, de commande (minuteries, allumage automatique, luminosité...) et de pilotage à distance.

30 % DU CHU déjà traités

D'ores et déjà, les 4e et 7e étages de l'Hôpital d'enfants sont équipés, ainsi que le nouveau bâtiment du BCNE, le nouveau service des urgences pédiatriques et l'Institut de la fertilité. Plusieurs autres opérations sont en cours. Environ 70 % des 250 000 mètres carrés du CHU doivent encore être traités, dans le cadre de ce programme de relamping accéléré.

LE CHU, BIEN AU chaud



La chaleur est le premier poste de consommation du CHU devant l'électricité et fait, à ce titre, l'objet d'un suivi précis depuis de nombreuses années. Travaux de remplacement d'anciennes installations, restauration de certaines, pose de panneaux solaires thermiques et maîtrise des consommations : le département Énergies-Fluides est à la manœuvre sur tous ces sujets.

Notre guide du jour s'appelle Mickaël Freindorf. Il est le responsable du département énergies fluides et nous conduit dans une visite des installations qui permettent de chauffer le CHU.

La chaleur du CHU provient en grande majorité du réseau de chaleur urbain de Dijon métropole, alimenté à la fois par l'usine de revalorisation des déchets, par une chaufferie bois et par du gaz de ville. C'est à la chaufferie, située non loin du plateau de biologie, qu'arrive la chaleur urbaine, redistribuée ensuite dans l'ensemble des bâtiments du CHU via 32 sous-stations. Selon les besoins des services, cette chaleur est injectée dans les radiateurs, les ventilations, le chauffage de la piscine des soins de réadaptation...

Les équipements de production de la chaleur sur site font l'objet, pour leur part, de travaux destinés à améliorer leur performance et donc à réduire leur consommation. Des travaux sont ainsi en cours à la chaufferie pour améliorer la performance des circulateurs. Côté distribution, dans les galeries le long desquelles s'alignent des kilomètres de canalisations qui alimentent le site, les travaux consistent à renforcer l'isolation des tuyaux pour éviter les déperditions de chaleur. La rénovation de certaines sous-stations est également engagée : il faut procéder pour chacune d'elles à un débouage puis au remplacement des échangeurs et des circulateurs afin d'installer un nouveau système de pilotage.

Enfin dans les différents bâtiments du site, pour réguler l'émission de chaleur, des robinets thermostatiques sont mis en place. Et, toujours pour réaliser des économies d'énergie, il est privilégié l'installation de radiateurs basse température.

DES PANNEAUX SOLAIRES À *Champmaillot*



Les 29 panneaux solaires thermiques installés sur l'un des toits du centre gériatrique de Champmaillot sont en phase de réhabilitation. Dans quelques mois, ils absorberont la chaleur du soleil afin de préchauffer l'eau destinée à la production d'eau chaude sanitaire

QUAND LES SERVEURS SE METTENT AU

Vert

La numérisation, la généralisation des échanges inter-applicatifs et l'enjeu grandissant autour des données de santé participent à la croissance exponentielle du volume d'informations qui transitent sur les infrastructures informatiques. Pour limiter la consommation et l'impact environnemental de ces équipements énergivores, le CHU déploie des solutions pour tendre vers un « green datacenter ».

Le CHU Dijon Bourgogne n'a pas à rougir de ses datacenters (centres de stockage des données). Ceux-ci sont performants, robustes, résilients et permettent d'héberger, de façon sécurisée, la presque totalité du système d'information hospitalier. Agents de maintenance, agents de sécurité, climaticiens, électriciens, logisticiens ainsi que l'ensemble des équipes de la direction des services numériques (DSN) œuvrent à les maintenir dans les meilleures conditions opérationnelles. Ces datacenters doivent être non seulement hyper sécurisés mais également ultra disponibles puisque les services de l'hôpital fonctionnent sans interruption.

ALLER VERS LE « **green datacenter** »

« Ces équipements et les applications qu'ils hébergent participent à aider nos professionnels pour mieux soigner nos patients. C'est passionnant, et c'est un engagement de chaque instant », souligne Fabien Vantard, responsable de la Cellule infrastructure et gestion de la donnée (CIGD) au sein de la DSN. Mais le service génère d'importants coûts d'investissement et d'exploitation ainsi qu'un impact incontestable sur l'environnement. C'est pourquoi le CHU agit pour « verdier » ces infrastructures indispensables. Il limite les ressources informatiques de datacenter au strict nécessaire pour les environnements applicatifs tout en garantissant leur niveau d'exigence et de disponibilité. Il prolonge autant que possible la durée de vie des équipements. Il valorise ceux-ci quand ils sont devenus obsolètes en leur donnant une seconde vie dans d'autres structures, grâce à des partenariats. Enfin, il a engagé la réflexion sur les prochains investissements à mener au long cours, y compris au regard des futurs besoins bâtimentaires.

Pour gagner en sobriété, le CHU fait donc le choix de raison et investit dans les infrastructures existantes en combinant plusieurs mesures destinées à limiter l'impact environnemental de ses serveurs, et prétendre à terme évoluer vers un « green datacenter ».



IL ÉTAIT UNE FOIS DES COQUILLES

Saint-Jacques...

Depuis plus d'un an, le service IRM récupère les produits de contraste non injectés (Gadolinium). Ce produit est issu d'un métal rare, essentiellement extrait et traité en Chine. Il sert en France, depuis les années 1990, à fabriquer le produit de contraste utilisé en IRM.

En 2016, une étude menée sur la chair des coquilles Saint-Jacques de la rade de Brest révélait que ces mollusques connaissent une concentration excessive en gadolinium provenant certainement de l'activité médicale. Deux raisons expliquent la présence du Gadolinium dans l'eau de mer : d'une part le rejet dans les eaux usées des urines des patients qui ont subi une IRM, d'autre part le fait que, depuis des années, **le Gadolinium des fonds de seringues non injectées est jeté en partie dans les éviers ou les lavabos des hôpitaux.**

De cette étude naît un projet de recyclage du Gadolinium : le projet MeGadoRe (Medical Gadolinium Recycling). Un projet né à Brest, donc, en 2021, sous l'impulsion de plusieurs professeurs dont Douraïed Ben Salem, neuroradiologue bien connu au CHU Dijon Bourgogne où il a travaillé. Le service IRM du CHU Dijon Bourgogne est entré, il y a un an et demi, dans le réseau sur lequel s'appuie MeGadoRe.

Direction Brest POUR LE GADOLINIUM DIJONNAIS

Le projet MeGadoRe a pour mission de :

- *informer la communauté radiologique de l'impact de l'imagerie médicale sur l'environnement*
- *créer un processus de recyclage chimique pour le Gadolinium médical inutilisé et mis au rebut*
- *évaluer les possibilités de récupération du Gadolinium médical injecté*
- *proposer des solutions pour réduire l'empreinte environnementale du Gadolinium issu de l'activité médicale.*

Après avoir sollicité le service IRM du CHU pour connaître le volume réel de Gadolinium injecté aux patients par rapport au volume théorique, le professeur Ben Salem a proposé à l'établissement de participer à la collecte de ce produit. Et c'est ainsi que, depuis le printemps 2022, le service est doté de contenants en plastique dans lesquels les manipulateurs en électroradiologie médicale collectent le Gadolinium non injecté, chaque fois que cela est possible, afin qu'il soit envoyé à Brest puis orienté vers les filières de recyclage.

LES *blocs opératoires*

SE METTENT AU VERT

Les deux plateaux techniques interventionnels du CHU ont, depuis longtemps, entrepris de revoir leurs pratiques. Objectif : réduire leur consommation énergétique et leur impact environnemental. Les équipes de chirurgie et d'anesthésie travaillent de concert pour rendre les blocs opératoires plus écologiques !



DES PROJETS POUR *aller plus loin*

« Une des premières mesures mises en place a consisté à trier les papiers et les cartons car les blocs opératoires les produisent en grande quantité. »

Christelle Escaravage est cadre supérieure de santé au sein de la Fédération des blocs. Des poubelles adaptées avec des sacs transparents ont été mises en place, ce qui a permis de limiter le volume de déchets de l'activité de soins à risques infectieux (Dasri) et d'envoyer uniquement à l'incinérateur ce qui doit l'être. Voilà pour la première mesure concrète.

Depuis mars 2021, le cuivre qui se trouve dans les câbles électriques des dispositifs de certaines chirurgies est récupéré pour être recyclé. Tout comme le métal des instruments cassés ou obsolètes, celui des mandrins d'intubation et celui des lames de laryngoscope. Placées dans des bacs de récupération, ces pièces en cuivre sont adressées vers une zone logistique pour être revendues.

Des infirmiers anesthésistes diplômés d'État (IADE), avec le soutien des médecins anesthésistes, sont à l'initiative de la suppression de gaz polluants comme le protoxyde d'azote et le Desflurane, dans les 25 salles des blocs opératoires.

D'autres projets pourraient voir le jour dans quelques temps. Actuellement certains espaces comme des zones de stockages, des vestiaires, des bureaux restent allumés 24 heures sur 24. Pour lutter contre ce gaspillage des détecteurs de présence seront mis en place. Le système de climatisation et la ventilation des blocs étant très énergivores, un test est en cours pour réduire l'utilisation de ces systèmes entre 23 heures et 6 heures du matin dans certains secteurs du bloc (hors blocs d'urgences). Enfin l'équipe d'anesthésie travaille sur la création d'une filière spécifique pour la récupération des résidus de médicaments anesthésiques et ainsi rendre plus propre leur élimination.

DES *actions* AU *cœur* DE LA RSE



DE GAUCHE À DROITE

EN HAUT

Thibault Puget, Jérémy Berget,
Julien Clermont, Marie-Pierre Guenfoudi,
Sarah Damien, Isabelle Nicolas,
Tarik Attari, Grégory Fallet,
Thierry Duvernois, Anne Sophie Lang

EN BAS

Mariylene Igel, Julie Jansiri,
Aurélien Bourgeois, Nathalie Garnier

ABSENTE

Pauline Pistre

8 % de l'empreinte carbone ! C'est l'impact du secteur de la santé sur le plan national. 50 % de ces émissions à effets de serre sont dues aux achats de médicaments et de dispositifs médicaux.

Face à ce constat et peu de temps après la création du Comité Innovert, le Dr Marie-Pierre Guenfoudi, cheffe de pôle adjointe à la Pharmacie et responsable des achats de produits de santé, décide de constituer un groupe de travail « Pharmacie » composé de magasiniers, de préparateurs en pharmacie hospitaliers, d'un cadre et de pharmaciens de la PHA (Plateforme hospitalière d'approvisionnement) et du site François Mitterrand. Objectif premier : récolter dans leur secteur les idées des professionnels en matière de RSE et les classer en grandes thématiques.

Des actions simples à mettre en place, qui relèvent la plupart du temps du bon sens, mais que l'on ne réalise pas car bien souvent nous ignorons l'impact de notre inaction sur la planète. Ainsi, parmi les pistes de travail du groupe Pharmacie et dans le cadre d'une optimisation des consommations énergétiques, il est préconisé d'éteindre les lumières et l'ordinateur le soir ou encore de s'interroger sur l'impact des demandes de livraisons en urgence. Pour optimiser les consommations de l'eau, certains professionnels ont proposé l'installation aux robinets de réducteur de pression. Pour réduire le gaspillage, préférer lors de la pause café l'usage de tasses personnelles plutôt que des gobelets quand cela est possible. D'autre part, un travail est en cours pour réduire les déchets pharmaceutiques avec l'aide de filières de récupération. Une démarche d'optimisation du nombre de livraisons avec les fournisseurs de produits pharmaceutiques est également engagée.

INTÉGRER L'ÉCORESPONSABILITÉ ET
L'ÉCOCONCEPTION DANS L'ACHAT DE

produits pharmaceutiques

Dans le cadre de la préparation du prochain appel d'offre sur le drapage opératoire, un audit a été réalisé sur les trousseaux actuels afin d'identifier les « gachis » et les éléments manquants. Sur 45 trousseaux étudiés, 16 ont vu leur composition ajustée. La « trousse césarienne » a fait l'objet de plus de modifications avec 7 éléments rajoutés et 3 enlevés, permettant de réaliser une économie de déchets par an de 55 kg. La trousse d'angiographie fémorale a permis de faire la plus grande économie de déchets avec 1,2 tonnes/an, qui s'explique en partie par sa consommation annuelle qui s'élève à 5 500 unités/an. Au total, une économie de 2,2 tonnes de déchets par an a pu être réalisée.

Sensibiliser

Au printemps 2024, afin de sensibiliser chacun sur les bons gestes à accomplir, des pictogrammes pourraient faire leur apparition à la pharmacie. Car la démarche RSE est en route au CHU et concerne chacun d'entre nous. A suivre...

ET SI ON PENSAIT covoiturage ?



Chaque jour, sans le savoir, vous êtes nombreux à emprunter la même route pour vous rendre au CHU. Le service en charge des mobilités douces à la Direction des ressources humaines déploie une plateforme de co-voiturage. Les avantages sont nombreux, environnementaux mais pas seulement.

Au printemps dernier, le CHU a signé une convention avec Divia Mobilités. Cette convention permet aux personnels du CHU d'accéder à la plateforme de covoiturage DIVIAcovoit', service gratuit de covoiturage.

DiviaCovoit'

ÇA FONCTIONNE COMMENT ?

Vous êtes intéressé(e) par le covoiturage ? Téléchargez tout d'abord l'application DiviaCovoit' sur App Store ou Google Play, puis créez votre compte. Renseignez votre profil et accédez à la communauté du CHU Dijon Bourgogne avec le code « Ch ! ».

Vous aurez alors accès à l'ensemble des offres de transport ou vous pourrez proposer d'être conducteur.

L'application propose des trajets dans un rayon de 50 kilomètres autour de la métropole dijonnaise. Les conducteurs peuvent proposer leurs trajets uniquement à des collègues du CHU. De leur côté, les passagers peuvent covoiturer avec des collègues mais aussi bénéficier d'un choix plus large en profitant de tous les trajets proposés par l'ensemble des membres de la communauté DiviaCovoit'.

C'est la plateforme qui s'occupe de la mise en relation avec le conducteur.

Plus d'infos ici :

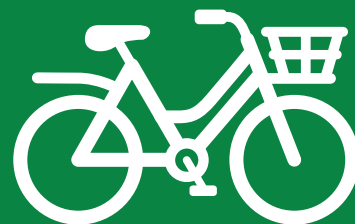


LES AVANTAGES DU covoiturage

Outre les économies réalisées en carburant, des places sont réservées aux covoitureurs depuis janvier 2023 sur le parking Marion et matérialisées par des panneaux « covoiturage ». De plus, conducteurs comme passagers ont droit au versement du forfait mobilité durable. **« Nous souhaitons mettre en place des temps de convivialité afin de réunir, par secteurs géographiques, les personnes intéressées par le covoiturage »,** explique Anne Dillenseger, référente mobilités durables au CHU jusqu'à l'automne 2023. **Ce sera l'occasion également pour ces personnes de nous faire part de leurs besoins de mobilités. »**

... et au vélo aussi !

Parallèlement à la plateforme de covoiturage et toujours dans le cadre de sa stratégie en faveur des mobilités douces, le CHU met à disposition des vélos pour les trajets professionnels et accueille régulièrement un atelier mobile de réparation de vélos pour tous.





LA RESTAURATION AU

menu

DE LA DÉMARCHE RSE

“

Nous travaillons
sur une proposition de
recettes que pourront
réaliser les étudiants
avec les produits en
DLC du jour

”

« Innover en art », c'est le nom donné au groupe d'une dizaine de volontaires travaillant au sein du service restauration du CHU, désireux de faire évoluer la restauration collective dans le cadre de la loi EGAlim.

Tout a commencé en 2022, sous l'impulsion de Kamel Bouyahiaoui, directeur des Affaires économiques et logistiques (DAEL), lequel a proposé à José Fatien, le responsable ingénieur restauration, de créer un groupe de travail. Objectif : réfléchir à des actions innovantes autour de la restauration collective, dans le respect de la loi EGAlim dont les mesures visent à tendre vers une alimentation de qualité et durable. Le groupe de travail planche ainsi sur des sujets comme la réduction du gaspillage alimentaire, la diversification des sources de protéines ou l'abandon des contenants en plastique. Les projets ne manquent donc pas. Par exemple : des menus à base de protéines végétales, la diminution de l'utilisation des barquettes plastiques, la réduction des bouteilles d'eau, la création d'un jardin aromatique participatif... **« Je souhaite que chaque volontaire du groupe Innover en art pilote l'un de ces projets, afin qu'il soit reconnu »**, souligne José Fatien.



le projet « La gamelle »

L'ANTI-GASPI POUR AIDER LES ÉTUDIANTS

Le groupe a choisi de commencer dans le concret par la réduction du gâchis alimentaire en cuisine centrale. Constat de départ : les denrées atteignant leur date limite de consommation (DLC) étaient systématiquement jetées ; or de nombreux étudiants peinent à se nourrir correctement. Le projet a donc consisté à tenter de répondre aux besoins alimentaires des étudiants, plutôt que de jeter ces produits encore comestibles. Dans le cadre de cette opération baptisée « La Gamelle », **« nous travaillons sur une proposition de recettes que pourront réaliser les étudiants avec les produits en DLC du jour »**, explique José Fatien. Au-delà, de la loi EGAlim et de la création d'Innover en art, se pose la question du bien-manger en restauration collective. L'enjeu, c'est le bien-être des patients mais aussi la qualité de vie au travail des personnels. José Fatien rappelle en effet l'important de bien se nourrir, en quantité comme en qualité, et de soigner son alimentation pour être à son tour en capacité de soigner les autres.

DES RÉALISATIONS CONCRÈTES ET DES PROJETS POUR UN *retour aux sources*

La section biodiversité de l'Amicale du personnel a vu le jour avec le Comité de pilotage du groupe de développement durable. Une idée germe alors dans les esprits : « Et si on implantait des ruches sur les toits de l'hôpital ? ». Une volonté se répand, celle de préserver les espaces verts autour de l'hôpital. Trois ans plus tard, cinq ruches sont installées sur le site, sur une parcelle de 5 000 mètres carrés désormais à disposition des membres du personnel et de leur famille.

Ils sont quatre à avoir porté le projet biodiversité : Sylvie Philippe, Aline Blandin, Ghislaine Vachon et Thierry Buisson. Avec l'aide de volontaires, de spécialistes de la biodiversité, de Jean-Claude Brouillon, apiculteur au Rucher de Cîteaux, mais aussi avec le soutien de la direction générale du CHU et avec l'appui de dons recueillis pendant la crise Covid, ils ont transformé l'ancien jardin du CHU, situé à côté de la blanchisserie, en petit coin de paradis pour amoureux de la nature et du jardinage. Engageons-nous dans la visite du propriétaire... Dans ce jardin hospitalier se trouvent donc des ruches, qui ont produit une quarantaine de kilos de miel par an depuis leur installation en 2021. Tout près, une quarantaine de carrés individuels, petits potagers de trois mètres sur trois proposés au personnel. Chacun y cultive ce qu'il veut, c'est gratuit, il suffit juste de cotiser à l'Amicale du personnel. Tirées du jardin partagé de 200 mètres carrés, des récoltes sont offertes aux assistantes sociales du CHU et redistribuées au personnel. À côté, un verger de sauvegarde a été implanté grâce à une subvention de la Région. On y trouve des pommiers, poiriers, cerisiers, pruniers, arbustes à baies rouges... La visite se poursuit avec l'espace de compostage, installé avec l'aide de Dijon métropole et de l'association Arborescence, et par la mini-serre chauffée et une aire de pique-nique. L'équipe biodiversité a encore bien des projets en tête. Elle souhaite mettre en place,



avec le service restauration du CHU, un carré dédié aux herbes aromatiques. Mais aussi un jardin thérapeutique pour des groupes de patients. Elle entend réhabiliter l'ancienne maison du gardien de la blanchisserie pour la transformer en espace de miellerie, lieu de conférences et cuisine pour la confection de confitures. Elle prévoit l'installation d'un récupérateur d'eau de pluie ou encore la signature d'un partenariat avec la Ligue de protection des oiseaux.



Le 22 mai dernier, les jardins du CHU ont remporté le 1^{er} prix des Trophées des jardins hospitaliers, remis par le Comité pour le développement durable en santé (C2DS) à l'occasion de la Journée mondiale de la biodiversité. Une belle reconnaissance pour l'ensemble des professionnels engagés dans cette action. Félicitations à eux !

Vous avez la main verte ?

Des potagers individuels sont encore disponibles et les inscriptions sont toujours possibles aux différentes activités

Contact : biodiversité.chu@chu-dijon.fr

NETTOYAGE DES SOLS SANS CHIMIE :

une révolution

Abandonner l'usage des produits chimiques tout en continuant de prévenir des risques infectieux et en maintenant la qualité de vie au travail, tel est l'objectif de la démarche engagée depuis 2017 par le service d'épidémiologie et d'hygiène hospitalière.

« Nettoyer les sols et les murs avec des bandeaux microfibres imprégnés uniquement d'eau, c'est un grand changement dans les pratiques professionnelles, souligne Agnès Martin, cadre de santé hospitalier au sein du service Épidémiologie et Hygiène hospitalières (SEHH). C'est Christine Burello qui est à l'origine de cette démarche de changement de méthode de nettoyage. Cette conseillère hôtelière est chargée de la prévention de l'hygiène de l'environnement. Depuis 2017, elle œuvre pour réduire la chimie et protéger la santé du personnel, des patients et de toutes personnes qui rentrent dans nos locaux. Ses initiatives s'inscrivent désormais dans une démarche RSE. »

UNE SOLUTION TESTÉE EN **réanimation chirurgicale**

La société Decitex, créée à Lille il y a plus de 20 ans, accompagne le CHU dans sa démarche d'éconettoyage. « En janvier 2023, un test d'une durée de trois mois a été lancé en réanimation chirurgicale. La mise en œuvre de la méthode Decitex nécessite un accompagnement prononcé. Ainsi, chaque ASH a été formé, tant d'un point



de vue théorique que d'un point de vue pratique. La réussite d'un tel projet réside dans le suivi de chaque utilisateur », explique Hugues Bolomier, ingénieur commercial chez Decitex. Cette nouvelle pratique sans chimie repose sur l'action conjointe de la force mécanique de la fibre associée et de sa force capillaire. Le matériel utilisé est composé d'un seul balai, qui permet d'effectuer le balayage avec une gaze microfibre électrostatique et d'un bandeau microfibre 100 % recyclé imprégné d'eau. Cette méthode permet, sur le plan de l'hygiène environnementale, d'améliorer l'état de propreté des sols par un retrait mécanique du biofilm. Ses résultats sont donc meilleurs qu'avec un détergent car il n'y a plus de dépôt de chimie au sol.

Un vrai plus

POUR LA QUALITÉ DE VIE
AU TRAVAIL

Sur le plan de l'amélioration des conditions de travail, la solution testée et approuvée par le CHU permet de ne plus exposer les personnes aux risques chimiques. Elle a amélioré, selon le service de santé au travail, l'état de santé de 50 % des agents lors de l'expérimentation conduite en réanimation chirurgicale, grâce à l'utilisation d'un balai spécifique engendrant une véritable amélioration des conditions de travail. Enfin, le poids du chariot d'entretien est diminué de 14 %. Là encore, l'avantage est évident au regard de la qualité de vie au travail.

DE LA

À LA

RSE RSO



Au-delà de la démarche RSE du CHU, une démarche globale de RSO (responsabilité sociétale des organisations) se met en place sur le territoire métropolitain. Cette démarche transversale réunit des acteurs comme Dijon métropole et le centre Inrae de Bourgogne-Franche-Comté.

Pour qu'une démarche de responsabilité sociétale et environnementale s'inscrive dans le temps et sur un territoire donné, il est indispensable de mutualiser les politiques énergétiques, de transport, d'urbanisme et donc de mettre en place des temps de concertation avec d'autres acteurs locaux. C'est pourquoi le CHU Dijon Bourgogne travaille avec la ville et la métropole de Dijon. Le CHU a été associé à l'élaboration du plan climat air énergie territorial (PCAET) de Dijon métropole. Les directions des services techniques et des affaires économiques et logistiques ont travaillé avec les services de la collectivité sur des sujets comme le raccordement de l'hôpital au réseau de chaleur de la métropole ou la constitution de groupements d'achats. Un travail collaboratif se met également en place autour du plan alimentaire territorial voulu par Dijon métropole.

UN PARTENARIAT ACTIF AVEC *Dijon métropole*

« Afin de renforcer ses actions en matière de lutte contre le réchauffement et d'adaptation aux changements climatiques, Dijon métropole a créé, début 2023, une nouvelle direction générale déléguée à la transition climatique. Parallèlement, une démarche RSO interne et transverse à tous les services, baptisée mét'ODD, se structure.

Nous commençons à constituer un réseau sur l'ensemble du territoire métropolitain pour échanger entre pairs sur nos pratiques et identifier les pistes d'actions conjointes qui pourraient être menées pour sensibiliser et challenger nos organisations. Nous échangeons notamment avec le CHU pour mettre en place des initiatives communes autour de notre RSO.

Nous pourrions par exemple envisager des formations collectives à des outils de type Fresque, pour disposer d'animateurs issus de nos deux structures qui soient en capacité d'animer des ateliers communs à nos organisations.

Nous pourrions également mobiliser les agents du CHU à l'occasion d'événements thématiques comme la semaine européenne de la mobilité et notamment le challenge de la mobilité BFC "Au travail, on s'y rend autrement" que porte Dijon métropole sur son territoire. »

Florence Aubert,
chargée de projet RSO et performance publique

Une mission éducative forte pour le CHU

C'est la conviction du Comité pour le développement durable en santé (C2DS), association nationale créée il y a seize ans, réseau d'échanges et de ressources pour les établissements adhérents dont fait partie le CHU. Son objectif est de sensibiliser, d'acculturer le plus grand nombre possible d'établissements de santé.

« Être responsable, c'est avoir le pouvoir d'agir, explique Véronique Molières, directrice du C2DS. Vous devenez alors prescripteur. Et dans la mesure où le CHU est prescripteur sur son territoire, on peut envisager qu'il organise des réunions, des rencontres pour faire connaître ses actions RSE. Des réunions pour dire ensemble ce que l'on fait, pour présenter, conseiller... Des réunions pour se reconnaître comme alliés. On pourrait, lors de ces rencontres, aborder les sujets des achats, de la mobilité, des déchets... Il faut susciter la créativité sur son territoire. Le CHU Dijon Bourgogne porte une mission éducative forte auprès des autres établissements hospitaliers mais aussi de ses agents et des familles. C'est la continuité d'une démarche de qualité ! »

UN DOUBLE PARTENARIAT AVEC

l'Inrae

(Institut national de la recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement)



« Sur un aspect scientifique et plus spécifiquement sur le comportement alimentaire des personnes âgées, nos chercheurs travaillent déjà en collaboration avec le CHU. Ces recherches pourraient faire l'objet d'actions RSE co-construites avec le service restauration du CHU. D'autre part, il faut que les établissements, les organismes, autour de nous, voient au-delà de leur propre RSE. Il faut se fixer des objectifs communs. Le centre Inrae Bourgogne-Franche-Comté, avec ses partenaires de l'université de Bourgogne, de l'Institut Agro Dijon et du Crous, a mis en place un groupe informel de responsables RSE. Des actions conjointes sont réalisées régulièrement. Un portage institutionnel officiellement reconnu avec, à nos côtés, le CHU, permettrait la mise en place d'actions transformantes et enracerait une démarche RSE sur l'ensemble du campus. »

Nathalie Munier-Jolain,
présidente du centre Inrae BFC

« Avec nos partenaires, nous mettons en place des actions autour de la mobilité active, comme la création d'une communauté campus au sein de l'application de co-voiturage DiviaCovoit'. Ensemble, nous portons des actions sur un champ plus vaste car nous partageons nos moyens, nos initiatives. Par exemple, à l'approche de Noël, nous avons mis en place, avec nos partenaires, une collecte de jouets pour les Restos du cœur : cette opération pourrait intéresser les agents du CHU ! »

Nadine Martinet,
responsable RSE du centre Inrae BFC

Discussion

avec le professeur **Charles Guenancia**,
Geneviève Bouley et **Kamel Bouyahiaoui**,
parrains de l'axe RSE du projet d'établissement.

“ En quoi est-ce important, à vos yeux,
d'intégrer la RSE au projet
d'établissement ?

Professeur Charles Guenancia : Nous sommes partis des actions déjà existantes et nous profitons de la démarche RSE pour les renforcer. Nous avons constaté une réelle articulation entre le projet d'établissement et cette démarche. Intégrer la RSE dans le projet d'établissement est très novateur et positif.

Geneviève Bouley : Faire rentrer l'axe écologique dans la réflexion stratégique du projet d'établissement, c'est aussi re-questionner le soin, afin qu'il réponde au juste besoin de prise en charge du patient.

Kamel Bouyahiaoui : Le CHU, en tant qu'acteur du territoire a une empreinte carbone significative. Il faut donc s'en soucier et inscrire nos actions RSE dans du court, moyen et long terme. En organisant des groupes de travail pluridisciplinaires, nous avons croisé la vision institutionnelle et celle du personnel de terrain, ce qui a enrichi les débats et l'apport d'idées.

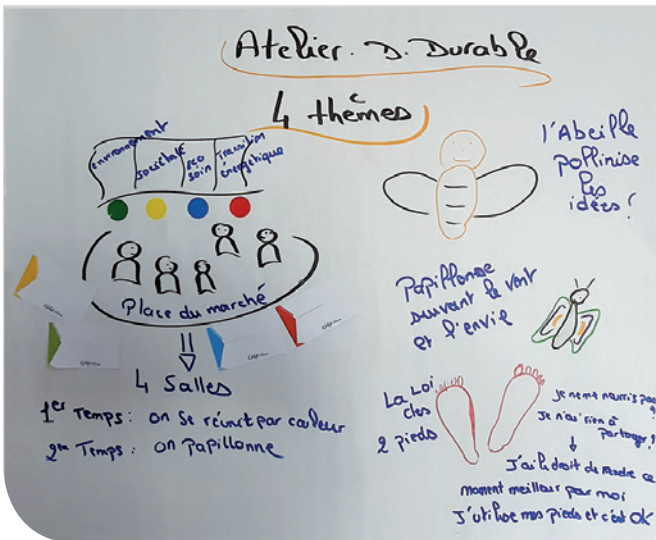
Qu'apporte la réflexion sur la RSE engagée dans le cadre du projet d'établissement ?

Geneviève Bouley : Les groupes de réflexion nous ont amenés à nous interroger sur ce qu'on pouvait mettre en place tous ensemble pour répondre aux besoins immédiats du personnel et à leur engagement sur le terrain. À long terme, il s'agit de mener une réflexion collective afin de mesurer les impacts de nos nouvelles actions.

Professeur Charles Guenancia : Les groupes de travail ont permis de mettre en relation des professionnels aux profils divers, qui ne s'étaient jamais côtoyés auparavant. Ces rencontres ont amené chacun à s'exprimer sur un thème qui préoccupe beaucoup d'entre nous. C'est très enrichissant et permet d'avoir une vision presque complète de ce que peut être la RSE dans l'établissement.

Kamel Bouyahiaoui : Il nous faut nous inscrire dans un cadre systémique et nous tourner vers une « culture RSE » dans toutes nos organisations et pour toutes nos activités. De fait, intégrer notre démarche RSE dans une vision territoriale, en lien avec nos partenaires tels que Dijon métropole, constitue une suite logique incontournable dont nous ne pouvons faire l'économie.

”



Parmi les cinq ambitions qui structurent le projet d'établissement 2024-2028, l'une regroupe les actions en faveur du développement durable. Le groupe de réflexion sur cette thématique a été animé par un trinôme médical-paramédical-administratif, composé du professeur **Charles Guenancia**, de **Geneviève Bouley**, cadre supérieure de santé, et de **Kamel Bouyahiaoui**, directeur des Affaires économiques et logistiques.



ET *demain?*

Dans le cadre de cette ambition, le CHU lance cette année son premier Bilan Carbone® complet afin de prendre en compte les émissions produites directement par les consommations énergétiques du CHU et les émissions induites en amont et en aval de l'activité hospitalière (achats, transports, médicaments...). Cette évaluation complète des émissions carbone produira des indicateurs qui permettront de suivre, de prioriser et de valoriser le versant RSE des actions.

Pour vous tenir informé de l'avancée de ces différentes actions, une page Intranet dédiée sera créée dans le courant du second semestre 2024.

23



Mutuelle Nationale des Hospitaliers

Protégez votre santé et aussi vos revenus

La MNH vous accompagne
grâce à **des solutions
complètes** qui répondent
à vos besoins :

- **Couvrez vos dépenses de santé**
avec MNH Essentya, la garantie
adaptée à votre métier.
- **Et préservez votre pouvoir d'achat**
en cas d'arrêt de travail avec
MNH Maintien de salaire.



Contactez votre conseiller et réalisez un devis
SANTÉ + MNH MAINTIEN DE SALAIRE



Pour plus d'information contactez :

Celine GRIVELET - Attachée Commerciale - 07 86 84 37 75 - celine.grivelet@mnh.fr

Rendez-vous
sur mnh.fr



Contactez-nous
du lundi au vendredi
de 8h30 à 18h

3031 Service & appel
gratuits



MNH Essentya et MNH Maintien de salaire sont assurées par la Mutuelle Nationale des Hospitaliers et des professionnels de la santé et du social - 331, avenue d'Antibes 45200 Amilly.
Mutuelle régie par le livre II du Code de la mutualité, immatriculée au Répertoire SIREN sous le numéro SIREN 775 606 361. Conception ²URE - Janvier 2024 / Crédits photos : iStock.



La banque coopérative
de la Fonction publique

**COMME MOI,
REJOIGNEZ LA CASDEN,
LA BANQUE DE
LA FONCTION PUBLIQUE !**

Marcie-Elisabeth, Infirmière anesthésiste - IADE

Pour plus d'informations, contactez l'Animatrice Régionale CASDEN :
Aurore MOREAU - aurore.moreau@casden.banquepopulaire.fr
Tél. : 06 48 38 70 49 (appel non surtaxé, coût selon opérateur)



casden.fr
Coût de connexion
selon votre opérateur

Retrouvez-nous chez

BANQUE POPULAIRE +X



PERSONNELS HOSPITALIERS

Vie professionnelle

Vie privée

Épargne et retraite

Financement

MACSF

oui,
le 1^{er} assureur des professionnels de la santé
accompagne vos besoins et projets

3233 Service gratuit
+ prix appel

macsf.fr

Ensemble, prenons soin de demain

PUBLICITÉ

24_339 - 04/2024

MACSF assurances - SIREN n° 775 665 631 - Société d'Assurances Mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances. MACSF financement - Société de financement - S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 8 800 000 € - 343 973 822 RCS NANTERRE - SIRET N°343 973 822 00038. MACSF assurances est mandataire exclusif en opérations de banque de MACSF financement - SIREN 775 665 631 - N° ORIAS 130 04 099. MACSF épargne retraite - Société Anonyme d'Assurances sur la Vie régie par le Code des assurances, au capital social de 58 737 408 €, entièrement libéré - Enregistrée au RCS de Nanterre sous le n° 403 071 095. Sièges Sociaux : Cours du Triangle - 10 rue de Valmy - 92800 PUTEAUX. Adresses postales : 10 cours du Triangle de l'Arche - TSA 40100 - 92919 LA DEFENSE CEDEX.



Efficace et solidaire

BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

DES
AVANTAGES
AU
QUOTIDIEN



LA
SOLIDARITÉ
AU CŒUR DE
NOS VALEURS

COMME 435 000 FONCTIONNAIRES
ET AGENTS DU SERVICE PUBLIC,
REJOIGNEZ-NOUS !





Retrouvez toutes nos
actions et nos offres sur
www.acef-bfc.fr

BANQUE
POPULAIRE
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ 

ACEF Bourgogne-Franche-Comté, Association loi 1901 - sans but lucratif
1 Pl. de la 1^{re} Armée Française - 25007 BESANCON Cedex 9.
BPBFC, SA Coopérative à Capital Variable - 14 bd de la Trémouille,
BP 20810 DUON CEDEX - 942 820 352 RCS DUON.



mgas
MUTUELLE | SANTÉ PRÉVOYANCE SERVICES

Je choisis la mutuelle qui prend soin de moi

La Mutuelle Générale des Affaires Sociales (MGAS) Mutuelle régie par les dispositions du Livre II du Code de la mutualité. Enregistrée au répertoire SIRENE sous le n°784 301 475. Siège social : 96 avenue de Suffren - 75730 Paris Cedex 15

La Mutuelle Générale des Affaires Sociales est la mutuelle historique référencée par les ministères sociaux. Partenaire de nombreux établissements hospitaliers, son lien avec les Établissements Publics de Santé Mentale est ancré dans ses valeurs mutualistes tout comme sa qualité de service exemplaire.



**REMBOURSEMENTS
RAPIDES**
2 jours en moyenne



DISPONIBILITÉ
via un conseiller en local



**DE NOMBREUX
DISPOSITIFS**
pour les personnes fragiles

*Mon interlocutrice privilégiée
en Bourgogne-Franche-Comté*

Isabelle LEBLANC

06 71 13 68 77
isabelle.leblanc@mgas.fr



Alice vit à 100 à l'heure. Pour sa santé, elle n'a pas hésité une seconde.

MGEN Santé Prévoyance Hospitaliers
Couverture santé, maintien de salaire,
pack service vie pro

6 mois
de cotisations
offerts*

Pour en savoir plus



Contactez-nous au
09 72 72 20 80
Service gratuit + prix appel



Rencontrez votre
conseiller dans votre
section départementale

 Retrouvez plus de détails sur mgen.fr

*Tout nouveau Membre Participant à l'offre MGEN Santé Prévoyance Hospitaliers (MSPH) bénéficie de 6 mois gratuits à l'adhésion, 2 mois gratuits au 1^{er} anniversaire de l'adhésion et 1 mois gratuit du 2^e anniversaire de l'adhésion pour sa cotisation et celle de ses bénéficiaires. Cette offre est réservée à tous les nouveaux Membres Participants MGEN adhérent à l'offre MSPH ainsi qu'aux Membres Participants jeunes précédemment couverts par l'offre ÔIL. Offre promotionnelle valable jusqu'au 30 juin 2024.

MGEN, Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale, immatriculée sous le numéro SIREN 775 685 399, mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité. Siège social : 3, square Max-Hymans 75748 PARIS CEDEX 15. RESSOURCES MUTUELLES ASSISTANCE, Union d'assistance soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro SIREN 444 269 682 - Siège social : 46, rue du Moulin - 06 32427 44124 VERTOU CEDEX. Document publicitaire n'ayant pas de valeur contractuelle. Le détail des garanties et conditions figure aux Statuts et Règlements mutualistes collectifs remis lors de l'adhésion. DROOM MGEN-2401-PR-Alice-aide-soignant-promo - © Photo : Gettyimages

BÉNÉFICIAIRES DU C.G.O.S

PROFITEZ DE TARIFS PRIVILÉGIÉS SUR VOS ASSURANCES.

-20 %*

SUR VOTRE ASSURANCE AUTO OU MOTO
OU HABITATION OU ACCIDENTS & FAMILLE

50 €

OFFERTS*
LORS DE LA 1^{ÈRE} ÉCHÉANCE ANNUELLE
DE CE 1^{ER} CONTRAT

* Réductions applicables pour le 1^{er} contrat AUTO PASS ou MOTO PASS ou Habitation DOMO PASS ou AMPHI PASS ou Accidents et Famille souscrit entre le 01/01/2024 et le 31/12/2024 par lequel le bénéficiaire CGOS devient nouveau sociétaire GMF. La réduction de 20% est valable sur le montant de la première année de cotisation (hors droit d'entrée, frais d'échéance et frais de mensualisation). Offres non cumulables avec toute offre en cours. En cas d'offre spéciale GMF, application de l'offre la plus avantageuse.

Conditions et limites des garanties de nos contrats AUTO PASS, MOTO PASS, habitation DOMO PASS, habitation AMPHI PASS ou Accidents & Famille en agence GMF. Les Conditions Générales et les Conventions d'assistance de ces contrats sont consultables sur gmf.fr



GMF ASSURANCES - Société anonyme au capital de 181 385 440 euros entièrement versé - Entreprise régie par le Code des assurances - R.C.S. Nanterre 398 972 901 - APE 6512 Z - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret. Les produits distribués par GMF ASSURANCES sont assurés par GMF ASSURANCES et/ou LA SAUVEGARDE et/ou GMF VIE et/ou Covéa Protection Juridique et/ou AM-GMF.

Vos agences GMF :

- 8, Rond-point de la Nation - 21000 Dijon
- 10, Rue du Temple - 21000 Dijon

Pour tout renseignement, contactez votre conseiller GMF
Philippe BARTHELEMY
Tél. : 06 18 39 90 40 - Email : philippe.barthelemy@gmf.fr



DIJON BOURGOGNE

Responsabilité Sociétale
et Environnementale

VOUS AVEZ DES IDÉES
OU DES SUGGESTIONS ?

VOUS SOUHAITEZ PARTAGER
UNE INITIATIVE ?

*Ecrivez-
nous*

*Rejoignez-
nous*

cellule.rse@chu-dijon.fr

